



Turquie: Crise des réfugiés

FICHE-INFO ECHO

Faits et chiffres

Estimation officielle du nombre de réfugiés en Turquie ([République de Turquie, ministère de l'intérieur](#)):

Plus de 3,4 millions

Financement de l'UE:

Financement humanitaire de la Commission européenne pour la Turquie depuis le début de la crise:

plus de € 1,3 milliard

Facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie:

€ 3 milliards (2016-2017)

Plus d'informations sur la *facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie*:

https://ec.europa.eu/neighborhood-enlargement/news_corner/migration_en

Commission européenne –
Protection Civile et
Opérations d'Aide
Humanitaire Européennes

B-1049 Bruxelles, Belgique

Tél. : (+32 2) 295 44 00

Fax : (+32 2) 295 45 72

email : echo-info@ec.europa.eu

Site internet :



* Toutes les dernières
fiches-info ECHO:
bit.ly/echo-fi



Crédit photo: Ozan Toptas/WFP

En bref

- Avec **plus de 3,4 millions de réfugiés**, la Turquie est le pays d'accueil comptant le plus grand nombre de réfugiés au monde.
- Environ **90 % des réfugiés syriens en Turquie vivent à l'extérieur des camps** et n'ont qu'un accès limité aux services de base. **La Commission européenne fournit une aide humanitaire** aux réfugiés vulnérables, en particulier à ceux qui vivent en dehors des camps.
- L'Union européenne et ses États membres financent la «**facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie**», qui en 2016 et 2017, a fourni **3 milliards d'euros** pour répondre aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil dans le cadre de l'aide humanitaire et de l'aide au développement.
- La Commission européenne a débloqué **348 millions d'euros** par le biais du filet de sécurité sociale d'urgence (ESSN), **un système d'assistance sociale utilisant une carte de débit qui permettra à 1,3 million de réfugiés de couvrir leurs besoins quotidiens de base.**
- Au total, **35 projets humanitaires ont été conclus avec 19 organisations humanitaires** qui travaillent en étroite coopération avec des organisations partenaires turques pour aider les réfugiés et les personnes vulnérables.

Situation et besoins humanitaires

Plus de 3,4 millions de réfugiés enregistrés vivent en Turquie, pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde. Parmi eux figurent des Syriens, des Irakiens, des Afghans, des Iraniens, des Somaliens et d'autres nationalités. Sur les plus de **3 millions de réfugiés syriens enregistrés** dans le pays, **246 720 personnes sont hébergées dans 23 camps** gérés par l'**Autorité turque de gestion des catastrophes et des urgences (AFAD)**. Ces camps offrent aux réfugiés un toit, des services de santé et d'éducation, de la nourriture et des activités sociales. Malgré ces efforts du gouvernement et des autorités locales et la générosité des communautés d'accueil, **plus de 90% des réfugiés syriens (plus de 2,8 millions de personnes)** ainsi que de nombreux réfugiés d'autres nationalités **vivent en dehors des camps** dans des circonstances très difficiles et presque sans ressources. Les réfugiés **enregistrés ont**, en principe, **accès aux services publics, y compris l'éducation et les soins de santé**. Cependant, pour beaucoup d'entre eux, l'accès à ces installations de base est limité pour diverses raisons, notamment les problèmes d'enregistrement auprès des autorités locales et la barrière de la langue.

Réponse humanitaire de l'Union européenne

Le montant total du financement humanitaire de l'UE en faveur de la Turquie depuis le début de la crise **s'élève à plus de 1,3 milliard d'euros**.

En novembre 2015, l'UE a lancé la [facilité en faveur des réfugiés en Turquie](#), débloquant 3 milliards d'euros sur la période 2016-2017 pour fournir un soutien complémentaire efficace aux réfugiés syriens ou autres et aux communautés d'accueil, en étroite coopération avec les autorités turques. La facilité est cofinancée par le budget de l'UE et par les contributions des États membres.

Le programme humanitaire phare financé par l'UE en 2017 est le [filet de sécurité sociale d'urgence \(ESSN\)](#), un **programme d'assistance sociale utilisant une carte de débit qui permettra à 1,3 million de réfugiés parmi les plus vulnérables de satisfaire leurs besoins de base les plus urgents**. Avec **un financement initial de l'UE de 348 millions d'euros**, le Programme alimentaire mondial, partenaire en charge de la mise en œuvre du programme, en collaboration avec le Croissant-Rouge turc et les institutions gouvernementales turques, distribue des cartes de débit électroniques aux familles de réfugiés, qui bénéficient ainsi d'une aide financière directe.

S'appuyant sur l'ESSN, **l'Union européenne et l'UNICEF travaillent actuellement à la mise en place du projet de transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d'éducation (TCEE)** en Turquie. **L'UE s'est engagée à fournir 34 millions d'euros pour financer des transferts bimestriels en espèces aux familles de réfugiés vulnérables dont les enfants fréquentent régulièrement l'école**. Le projet comprend également une mesure de protection de l'enfance visant à garantir que les enfants réfugiés les plus vulnérables continueront d'aller à l'école et bénéficieront, au besoin, de services complémentaires de protection de l'enfance. Ces projets sont complétés par d'autres projets d'aide lancés en 2016 et 2017.

Au total, 35 projets humanitaires ont été conclus avec 19 organisations humanitaires qui travaillent en étroite coopération avec des organisations partenaires turques pour fournir aux réfugiés et aux personnes vulnérables **une aide alimentaire, un accès aux services de santé et à l'éducation dans les situations d'urgence, des articles essentiels pour affronter l'hiver et une protection, ainsi qu'une aide spécialisée pour les personnes les plus vulnérables**.

Assistance à long terme dans le cadre de la facilité de l'UE en faveur des réfugiés en Turquie

Ces projets complètent l'aide non humanitaire qu'apporte l'UE dans le cadre de la facilité. Axée sur l'éducation, la santé, la gestion des migrations, les infrastructures municipales et le soutien socioéconomique, cette aide est canalisée par la direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR).

